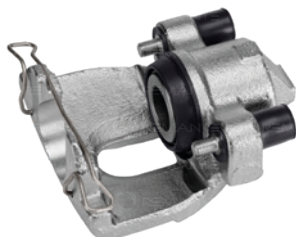


Étriers de frein (voitures)

La société **Autonorma** permet le retour des anciennes pièces. Après acceptation de la vieille matière, l'acompte est soit remboursé en totalité au client, réduit ou reste acquis à l'entreprise. Les conditions d'acceptation d'une pièce ancienne sont différentes pour chaque assortiment et déterminent si une pièce ancienne particulière peut encore être reconditionnée ou non. A réception, l'ancienne pièce est contrôlée et évaluée selon les conditions précisées dans ce document. En termes simples, les pièces anciennes sont classées en catégories **A, B et C**. Si la pièce a été évaluée en grade A, aucune **déduction n'est appliquée**, en cas de grade B, le dépôt est **réduit** et en cas de grade C, il **n'est pas remboursé**. Les déductions peuvent varier pour les assortiments individuels.

A – GRADE Déduction: 0 %

Pièce complète sans composants manquants ni endommagés



Aucun dommage au connecteur électronique



Emballage d'origine avec étiquette produit lisible

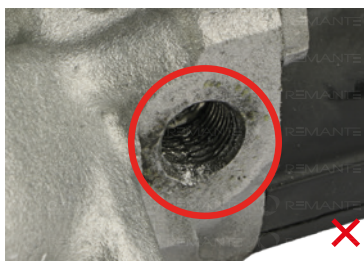


C – GRADE Déduction: 100 %

Produit endommagé mécaniquement – fissure



Fil endommagé



Corrosion forte



Connecteur endommagé



Emballage d'origine avec étiquette produit lisible

